



27 mars 2009 11h00 HE

RONA incite les consommateurs canadiens à réduire leur utilisation de sacs de plastique à usage unique au profit des sacs réutilisables

BOUCHERVILLE, QUEBEC--(Marketwire - 27 mars 2009) - RONA inc. (TSX:RON), le plus important distributeur et détaillant canadien d'articles de quincaillerie, de rénovation et de jardinage annonce qu'à compter du 1er juin, les consommateurs canadiens choisissant d'emporter leurs achats effectués chez RONA dans un sac de plastique à usage unique devront déboursier 0,05 \$ par sac. Il s'agit d'une mesure visant à inciter les consommateurs à adopter le sac réutilisable pour leurs achats de produits de quincaillerie, rénovation ou jardinage, une alternative plus respectueuse de l'environnement. Par cette initiative, RONA vise à accompagner les consommateurs dans l'adoption de comportements de consommation responsables ainsi qu'à diminuer son empreinte environnementale, alors qu'il est estimé que les Canadiens rapportent à la maison environ 55 millions de sacs de plastique par semaine, soit 2,86 milliards de sacs chaque année.

"Notre nouvelle politique au sujet des sacs d'emplette permet aux consommateurs de partout au Canada de poser un geste éco-responsable en choisissant le sac réutilisable plutôt qu'un sac de plastique lors de leur visite dans un magasin du réseau RONA", affirme Robert Dutton, président et chef de la direction de RONA. "RONA a pris l'engagement de devenir le leader en développement durable de notre industrie au Canada, et nous croyons que le fait de ne plus offrir le sac de plastique à usage unique gratuitement est un moyen efficace de réduire le nombre de sacs de plastique en circulation, alors que nous connaissons l'impact nocif de ces derniers sur l'environnement. Rappelons qu'un sac de plastique prend près de 400 ans à se dégrader dans un site d'enfouissement; il est donc nécessaire d'éviter de les utiliser ou de s'assurer de les recycler pour éviter cette situation".

A compter du 1er juin, RONA introduira également un nouveau format de sac réutilisable, s'ajoutant au format de taille moyenne déjà disponible dans les magasins du réseau, permettant aux consommateurs d'emporter des achats de plus grande taille sans avoir recours à un sac de plastique à usage unique. De plus, les différents formats de sacs de plastique actuellement disponibles en magasin seront remplacés par un seul format de sac de plastique, composé de matières recyclées et recyclables. Lorsque les consommateurs se le procureront, les 0,05 \$ déboursés serviront à soutenir des initiatives favorisant le respect de l'environnement.

A Toronto, un règlement municipal rendant obligatoire l'implantation de la charge de 0,05 \$ par sac de plastique à usage unique sera en vigueur à compter du 1er juin.

RONA et le respect de l'environnement

La nouvelle politique de RONA en ce qui concerne les sacs d'emplettes s'inscrit dans l'engagement de l'entreprise en

matière de développement durable. En tant que plus important détaillant et distributeur canadien de produits de quincaillerie, de rénovation et de jardinage, RONA croit qu'elle a à la fois la possibilité et la responsabilité de faire une différence positive dans notre société et ainsi devenir le leader en développement durable de l'industrie au Canada. Chez RONA, le développement durable vécu au quotidien est basé sur trois importants piliers dans lesquels nous avons identifié et priorisé nos axes d'intervention : le développement économique, l'engagement social et le respect de l'environnement.

Au nombre des initiatives entreprises par RONA en matière de respect de l'environnement, mentionnons le lancement de la ligne de produits RONA ECO, des produits dont l'empreinte environnementale est moindre pour chaque étape de leur cycle de vie, représentant un choix éco-responsable. Les produits sont sélectionnés à partir de rigoureux critères, en partenariat avec la Chaire internationale en analyse du cycle de vie. Les consommateurs canadiens peuvent facilement identifier ces produits grâce à de l'affichage en magasin, qui comprend aussi des renseignements impartiaux au sujet des catégories de produits et de leur qualifications éco-responsables.

A l'automne 2008, RONA a adopté une politique d'approvisionnement des produits du bois pour l'ensemble de ses magasins à travers le Canada, visant la conservation de la grande nature, la promotion de la consommation responsable et répondant à la volonté de l'entreprise de fournir à ses clients des produits forestiers certifiés.

De plus, le 1er juillet prochain, tous les magasins RONA cesseront la vente de pesticides de synthèse à usage esthétique. Des alternatives éco-responsables continuent d'être introduites en magasin afin d'accompagner les consommateurs dans l'adoption de pratiques d'horticulture plus respectueuses de l'environnement.

Ce sont là quelques exemples d'initiatives concrètes entreprises par RONA en matière environnementale. Pour plus de détails, visitez www.rona.ca.

A PROPOS DE RONA

RONA est le plus important distributeur et détaillant canadien de produits de quincaillerie, de rénovation et de jardinage. RONA exploite un réseau de près de 700 magasins corporatifs, franchisés et affiliés, de dimensions et de formats variés, qui emploie près de 30 000 personnes dans toutes les régions du Canada, sous diverses bannières. Le réseau de magasins RONA totalise plus de 15 millions de pieds carrés et réalise des ventes au détail annuelles de plus de 6,3 milliards de dollars.

Renseignements :

Médias :

RONA inc.

Eva Boucher-Hartling

Directrice, Communications externes

514-599-5114

eva.boucher-hartling@rona.ca

ou

Communauté financière :

RONA inc.

Stéphane Milot

Directeur principal, Relations avec les investisseurs

514-599-5951

stephane.milot@rona.ca